



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale vendredi 29 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf janvier, à dix-huit heures est close l'Assemblée Générale annuelle 2020, par correspondance, en raison de la crise sanitaire.

L'Ordre du Jour a été adressé par mail aux adhérents de l'association dans les délais légaux. En pièces jointes se trouvaient : la convocation, le rapport moral et d'activité, le rapport financier, le budget prévisionnel, le document des résolutions et de vote par correspondance.

- 1. Désignation du Secrétaire**
- 2. Désignation du Scrutateur**
- 3. Rapport moral et d'activité 2019-2020**
- 4. Rapport financier de l'exercice 2019-2020**
- 5. Quitus au CA**
- 6. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2020-2021**
- 7. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration**

Sur 243 adhérents inscrits aux Ateliers d'Expression, 82 adhérents ont répondu au vote par correspondance, soit environ 34 % des inscrits.

1. Désignation du Secrétaire

Résolution : « Odile Leprince propose d'être secrétaire. Elle rédigera le procès-verbal d'AG et le signera en même temps que la Présidente. »

81 voix POUR – 1 voix CONTRE – Résolution adoptée à la majorité

2. Désignation du Scrutateur

Résolution : « Jacqueline Waterhouse propose d'être scrutatrice. Elle sera responsable du dépouillement des votes reçus par mail entre le 08.01.2021 et le 29.01.2021 minuit. »

81 voix POUR – 1 voix CONTRE – Résolution adoptée à la majorité

3. Rapport moral d'activités 2019 - 2020

L'année 2019-2020 a été avant tout marquée par la crise sanitaire et le confinement à partir du 15 mars 2020, qui nous ont amenées à fermer l'association jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cependant, de septembre 2019 au 15 mars 2020, l'association a vécu 6 mois d'activités créatives intenses et nous verrons quelles ont été les conséquences de la crise sur nos activités et comment nous avons pu la gérer auprès des animateurs et des adhérents.

Les locaux

Pavillon, 88 bis avenue Victor Hugo

Suite au signalement auprès de Madame Saimpert, au printemps 2019, de dégradations au pavillon, dues au temps, les services de la Ville ont effectué des réparations en cours d'été : réfection de toitures, réfection des balustrades sur balcon, peinture de la porte de garage, de la cuisine à l'étage, traitement de l'humidité à l'étage. Nous réitérons nos remerciements à Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale, car il s'agit du confort de nos adhérents, de leur sécurité et aussi de l'entretien du patrimoine de la Ville.

Rien de particulier à signaler à Marceau.

Les activités

En 2019-2020, les AEX ont proposé :

20 activités :

- 2 nouvelles activités : Photo en studio le Mardi soir toutes les 2 semaines et un cycle Histoire et astronomie une fois par mois le Samedi. Malheureusement, ce cycle n'ayant pas eu le succès escompté, a été arrêté avant le 15 mars.
- Ont été abandonnées les activités Ecriture et Art floral. Le Cannage-Paillage est désormais proposé à la demande.

Les activités sont organisées sur 33 créneaux horaires : 29 consacrés à des ateliers adultes et 4 à des ateliers enfants. Un créneau horaire a été ajouté en Couture et un autre en Tissage pour répondre à la demande dans ces activités.

des stages et séances à thèmes :

Le nombre de stages proposés (aux adhérents à une activité annuelle et aux autres personnes) est inférieur au nombre habituel puisque nous n'avons plus organisé de stage à compter du 15 mars 2020 :

- **19** stages adultes (19 en N-1) : 5 en Tapisserie-Réfection de sièges, 5 autour du fil (couture ou patchwork), 4 en Reliure et 2 stages de 3 séances chacun en Modelage-travail au tour

- 3 séances à thème en atelier Dessin et des séances Recycl'art, toutes les 2 semaines, ouvertes à tous en plus de nos adhérents habituels

- 1 stage d'arts plastiques pour les enfants et ados pendant les vacances scolaires de Toussaint. Un autre stage était prévu pendant les vacances de Printemps, qui n'a pas pu avoir lieu.

166 personnes (adultes et enfants) (190 en N-1, 133 en N-2) ont participé aux stages et séances à thèmes.

Les animateurs

1 nouvel animateur a rejoint l'équipe des Ateliers pour animer l'atelier Photo en studio et l'animatrice de l'atelier Paillage-Cannage, sans couper le lien avec l'association, s'est mise à disposition seulement à la demande, portant à 15 le nombre d'animatrices et animateurs qui ont travaillé tout au long de l'année pour

les AEX. 7 sont rémunérés en honoraires, 7 sont salariés en CDI ou CDD et 1 est bénévole.

Les adhérents

□ 245 adhérents adultes (225 en N-1) inscrits aux ateliers hebdomadaires dont 20 adhérents (23 en N-1) qui participent à plusieurs ateliers,

26 adhérents enfants (31 en N-1, 24 en N-2) inscrits dans un des ateliers du Mercredi, soit un total 271 adhérents (256 en N-1, 241 en N-1) et une hausse d'un peu moins de 6 % (6% en N-1, 5 % en N-2)

□ En plus des adhérents aux ateliers hebdomadaires, nous avons des stagiaires. Sont comptabilisées comme stagiaires les personnes qui ne sont pas inscrites dans un atelier hebdomadaire mais participent à un stage ou une séance à thème au sein d'un atelier hebdomadaire.

33 stagiaires adultes (41 en N-1, 13 en N-2) et 9 stagiaires enfants (21 en N-1, 43 en N-2), soit 42 stagiaires en tout.

Les stages n'ayant pas pu avoir lieu à partir du 15 mars 2020, il est toutefois difficile de comparer les chiffres de l'année 2019-2020 avec ceux des années précédentes.

Au total, nous avons donc 313 adhérents (318 en N-1, 297 adhérents en N-2), chiffre qui aurait été supérieur avec les stagiaires du 3ème trimestre.

Sur les 271 adhérents, adultes et enfants en ateliers hebdomadaires, 165 (165 en N-1) sont des Vanvéens et 106 des non Vanvéens qui se répartissent de la façon suivante :

- 54 personnes viennent d'autres communes des Hauts-de-Seine, principalement Clamart (15), Malakoff (15), Issy-les-Moulineaux (14)
- 38 personnes sont des Parisiens
- 14 personnes viennent d'autres départements de l'Ile-de-France

Les tarifs

Adhésion :

Le montant de l'adhésion à l'association reste inchangé à 25 € pour les Vanvéens et est abaissé à 35 € au lieu de 50 € pour les non Vanvéens.

Tarifs Adultes :

Quelques augmentations de tarifs en 2019-2020 :

- les ateliers de 3h/semaine passent de 380 € l'année à 395 € l'année.
- Les ateliers de couture de 2h30 passent de 335 € à 350 € pour être au même tarif que les autres ateliers de 2h30.

Les ateliers annuels proposent 33 séances/an. Ramenée à un prix horaire, l'heure d'atelier coûte autour de 4 € aux adhérents.

Tarifs Enfants : pas de changement.

Les faits marquants en 2019-2020

Marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et le confinement, la vie de l'association a été bouleversée.

L'arrêt total des activités à partir du 15 mars et jusqu'à la fin de l'année scolaire a eu des conséquences inédites et importantes pour nous et nous a amenées à trouver des solutions et nous adapter.

□ Accueil des élèves de la classe ULIS du Collège Saint-Exupéry

Avant le 15 mars 2020, un début de collaboration avec le Collège Saint-Exupéry avait vu le jour pour accueillir en atelier d'Arts Plastiques les élèves de la classe ULIS du collège. Une convention avait été signée pour 16 séances d'une heure et demie. Malheureusement, seules 2 séances ont eu lieu. Cette expérience nouvelle de part et d'autre, a été très appréciée par tous et nous espérons que l'association pourra de nouveau accueillir les élèves de la classe ULIS dans l'avenir.

□ la mise en chômage partiel des 7 salariés

Nous avons obtenu une indemnisation de l'Etat au titre du chômage partiel, soit 84% des salaires nets pour avril et mai et 70% des salaires bruts pour juin. La part non indemnisée a été payée par l'association et représente, avec les charges, 4600 € pour les 3 mois.

□ Le remboursement d'une part de cotisations aux adhérents

Nous avons proposé le remboursement du 3ème trimestre de cotisations à tous nos adhérents qui, pour un grand nombre d'entre eux, ont décidé de refuser ce remboursement. Cette généreuse décision a permis de récolter 9073 € qui nous ont permis :

- de prendre en charge les parts de salaires non indemnisées par l'Etat, soit 4600 € pour les 3 mois
- de soutenir, à hauteur de 4 365 €, nos 7 animateurs travailleurs indépendants non salariés qui, pour certains, devaient faire face à des situations financières précaires.

□ Les manifestations que nous avons l'habitude d'organiser, dont les dates étaient fixées et les salles réservées, n'ont pas eu lieu :

- Les Puces et Vide-Ateliers Créatifs

- La Journée Portes Ouvertes qui permet d'organiser une exposition annuelle des œuvres des adhérents

□ Pour maintenir le lien avec nos adhérents, nous avons :

- mis en place des créneaux horaires sur rendez-vous pour qu'ils puissent récupérer leurs œuvres en cours
- incité les animateurs à rester en contact en proposant des « exercices de confinement », points de départs d'échanges par téléphone, mail, ou via les réseaux sociaux

- souhaité fédérer nos adhérents en leur proposant d'organiser une exposition virtuelle de leurs œuvres de l'année et de leurs « œuvres de confinement ». Grand succès ! En l'absence de notre Journée Portes Ouvertes habituelle, nous avons mis cette exposition en ligne sur notre site, relayée sur Facebook en début d'été (puis relayée par la mairie de Vanves en septembre dans le Vanves Infos)

Malgré la brusque fermeture l'association à partir du 15 mars 2021, l'année 2019-2020 a été riche en activités. Les mesures mises en place par L'Etat dans le

cadre du chômage partiel et la générosité des adhérents ont permis à l'association de maintenir une situation financière positive.

Nous restons optimistes et espérons que l'association pourra assez rapidement retrouver un rythme « normal » tant le rendez-vous hebdomadaire aux Ateliers d'Expression est, pour les adhérents et les animateurs, un rendez-vous d'échanges, de convivialité et d'amitié, auquel chacun d'entre nous tient fermement.

4. Rapport financier de l'exercice 2019/2020

Rapport financier de l'exercice 2019/2020

Le rapport financier porte sur l'exercice du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Le montant total des produits s'élève à..... 122 153 €

Il se décompose en :

- Adhésions annuelles 7 840 €

. 3 425 € d'adhésions adultes vanvéens à 25 €

. 3 710 € d'adhésions d'adultes non vanvéens à 35 €

. 420 € d'adhésions enfants à 15 €

. 285 € d'adhésions réduites pour les stagiaires

- Activités, Stages 67 372 €

. Activités Adultes 62 686 €

. Activités Enfants 4 686 €

Diminution de 29 628€ par rapport au budget prévisionnel, suite au remboursement des cotisations du 3ème trimestre après le confinement Covid-19.

- Stages

..... 5 205 €

Diminution de 3 295€ par rapport au budget prévisionnel, dû à l'arrêt des activités pour cause de confinement Covid-19.

- Remboursements de fournitures, divers 6 998 €

- Subvention municipale 12 000 €

La subvention a contribué à la rémunération des animateurs (72 % du budget de l'association), à l'achat de consommables et matériels pour les activités et a permis de soutenir certains ateliers déficitaires.

- Indemnités d'activités partielles..... 13 664 €

- Dons 9 073 €

Il s'agit du montant de la partie des cotisations dont les adhérents ont refusé le remboursement dans le cadre de la crise sanitaire pour en faire don à l'association.

Le montant total des charges s'élève à 111 549 €

Il se décompose en:

- Achats de consommables 8 225 €

Ce sont les achats de fournitures pour le fonctionnement des ateliers.

- Déplacements, Missions, Réceptions 521 €

Ce poste concerne essentiellement les frais occasionnés par les diverses manifestations : Forum des associations, Journée Portes Ouvertes... Ces montants sont faibles car nous n'avons pu organiser ni les Puces et Vide Ateliers Créatifs, ni la Journée Portes Ouvertes.

- Autres charges de fonctionnement 10 630 €

Ce sont les charges d'entretien des locaux et réparations pour 2 125 €, les assurances pour

1 103 €, les honoraires comptables pour 2 240 €, les documentations et publications pour

3 065 €, les frais de télécommunications, d'affranchissements et services bancaires pour 722 €.

- Charges de personnel 75 423 €

Il s'agit des salaires, charges sociales et fiscales, et des honoraires des animateurs.

A ce jour, le nombre d'animateurs est de 7 salariés sous C.D.I., 7 travailleurs indépendants à l'année, 1 indépendant pour des stages et 1 bénévole.

Les dons reçus ont permis d'aider nos animateurs non salariés à hauteur de 4 365€ et de compenser les salaires et charges non compensés par l'Etat lors du chômage partiel.

Le total de ces charges représente près de 72 % des charges de l'exercice.

- Dotations aux amortissements 0 €

A ce jour, nous avons amorti l'ensemble des biens.

- Provisions risques et charges 16 750 €

Il s'agit des dépenses envisagées telles que le rachat de matériel et outillage pour les ateliers à hauteur de 5 200 €, le départ d'un animateur pour 5 000 €, et 6 550 € de travaux de rafraîchissement du pavillon

L'exercice 2019-2020 montre un solde d'exploitation positif de 10 604€.

La prise en charge de 80% des salaires par l'Etat du 15 mars à fin juin, le report de certains coûts (par ex. la réédition de notre plaquette) et les dons des adhérents qui ont massivement refusé d'être remboursés des ateliers annulés, ont amené l'association à réaliser ce bénéfice (très) exceptionnel.

5. Quitus au CA

Résolution : « Après avoir pris connaissance du Rapport moral et d'activités 2019-2020 que vous avez reçu par mail le 08.01.2021, il vous est demandé d'approuver la teneur de ce document et d'en donner quitus au Conseil d'Administration. »

1. Rapport Moral approuvé à 81 voix POUR et 1 ABSTENTION

2. Rapport Financier approuvé à 81 voix POUR et 1 ABSTENTION

Le quitus est donné au Conseil d'Administration.

6. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2020/2021

Le budget prévisionnel 2020/2021 s'élève à 105 350€. Par rapport au réalisé de 122 153€ de 2019/2020, ce budget tient compte de l'arrêt des activités au cours du premier trimestre 2020-2021, d'éventuels nouveaux arrêts d'ici fin juin 2021, et du fait que nous ne pensons pas recevoir de dons ou très peu de la part des adhérents sur cet exercice.

BUDGET 2020/2021

Compte tenu d'une prévision d'un trimestre d'arrêt des activités (COVID-19)

	Débit	Crédit
Produits d'exploitation		105 350
1 Adhésions annuelles		6 850
2 Cotisations activités, paiements au cours, stages, fournitures adhérents, divers.		77 500
3 Subvention municipale		10 000
4 Produits financiers et exceptionnels		11 000
Charges d'exploitation	0	
1 Achats de consommables d'activités, petits équip.	13 200	
2 Déplacements, missions, réceptions, Dépenses liées aux manifestations	1 500	
3 Autres charges de fonctionnement (Entretien, réparation, assurances, documentation, prestations, relations publiques, publicités, frais postaux, ...)	10 000	
4 Charges de personnel (salaires, charges, honoraires)	79 800	
5 Dotations aux amortissements	0	
6 Provisions risques et charges	0	
Solde d'exploitation	850	
TOTAUX	105 350	105 350
	€	€

7. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration

Renouvellement des membres du CA

« Les membres actuels du Conseil d'Administration sont :

- Françoise Schneegans, présidente
- Anne-Elisabeth Lenoir-Bonfils, trésorière
- Odile Leprince, secrétaire
- Andrée Andrzejewski
- Hilary Devereux-Chibane

- Edna Fainaru
- Brigitte Monel
- Florence Pétillat
- Danièle Wantiez
- Jacqueline Waterhouse

Résolution : « Les mandats de Mesdames Florence Pétillat, Françoise Schneegans, Danièle Wantiez et Jacqueline Waterhouse sont à expiration. Elles présentent leur candidature pour un renouvellement de mandat. »

Election de Mme Pétillat	82 voix POUR	Mme Pétillat est élue
Election de Mme Schneegans	82 voix POUR	Mme Schneegans est élue
Election de Mme Wantiez	82 voix POUR	Mme Wantiez est élue
Election de Mme Waterhouse	82 voix POUR	Mme Waterhouse est élue

Le Bureau sera élu lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration, conformément à l'article 7 des statuts.

Scrutateur
Mme Jacqueline Waterhouse

Secrétaire
Mme Odile Leprince